

PROCES-VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JANVIER 2015

L'an deux mille quinze, le vingt-deux du mois de janvier à 18 heures 45, le Conseil Municipal dûment convoqué le seize janvier deux mille quinze, s'est réuni en la salle des délibérations de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. MEIGNEN, Maire.

PRESENTS : M. MEIGNEN, Maire,
M. RANQUET, Mme HAMA, M. JULIE, M. BOUMEDJANE, Mme CERRIGONE,
M. VILTART, M. KAMATE, Mme LEMARCHAND, Mme PEPE,
Mme COMAYRAS, Mme VIOLET, Mme HERSEMEULE, Mme KHALI,
M. HITACHE, Adjoints au Maire,
M. PERRIER, Mme DELMOTTE, M. SAIA, M. RUBIO, M. DI CIACCO,
Mme BOUR, Mme ROUSSIERE, Mme GOURSONNET, M. AMRANE,
M. MUSQUET, M. VAZ, Mme SURENDIRAN, M. RAMOS, M. BRAMY,
M. SOUBEN, Mme DELMAS, M. BARRES, M. MIGNOT, Mme TANSERI,
M. GAY, Conseillers Municipaux.

EXCUSES : M. GALIOTTO, Adjoint au Maire, procuration à Mme COMAYRAS,
M. DRINE, Adjoint au Maire, procuration à M. KAMATE,
Mme CAN, Conseillère Municipale, procuration à Mme VIOLET,
Mme GONCALVES, Conseillère Municipale, procuration à Mme PEPE,
M. CARRE, Conseiller municipal, procuration à Mme KHALI,
Mme SEGURA, Conseillère Municipale, procuration à Mme CERRIGONE,
Mme BUFFET, Conseillère Municipale, procuration à M. MIGNOT,
Mme MOHANANDAN, Conseillère Municipale, procuration à M. BARRES,
Mme MEKDEM, Conseillère Municipale, procuration à M. RAMOS.

ABSENTE : Mme HAMIDI, Conseillère Municipale.

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales. Mme BOUR ayant obtenu l'unanimité des suffrages exprimés, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Je vous propose d'ouvrir ce Conseil municipal du 22 janvier. Je vous prie de m'excuser de ce décalage, je sais que vous avez eu froid dehors mais il y a des consignes de sécurité Vigipirate et nous sommes obligés de filtrer toutes les personnes qui rentrent en mairie, et la police municipale attendait de l'autre côté, le temps de les rapatrier ; mes excuses pour cette attente, un peu trop longue mais qui était nécessaire et qui était imposée par la loi.

Ce Vigipirate est dû aux événements tragiques que vous connaissez, au cours desquels un certain nombre de personnes ont perdu la vie, notamment une policière municipale, des policiers. Je vous propose d'observer une minute de silence à la mémoire des victimes de ces incidents tragiques.

(L'assemblée observe une minute de silence.)

C'est le premier conseil de l'année 2015. Je vais donner lecture de la liste des excusés.

M. SOUBEN.

M. JEAN-YVES SOUBEN :

J'ai bien entendu vos excuses pour le retard mais j'aurais bien aimé aussi des excuses pour le « vous me cassez les couilles » que vous avez dit à vos conseillers d'opposition.

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Et que vous avez repris, M. SOUBEN, je ne vous dois aucune excuse.

Donc, je passe à la liste des procurations.

(M. le Maire donne la liste des procurations)

M. GAY.

M. FABIEN GAY :

Je comprends le plan Vigipirate, que cela puisse mettre du temps. Nous étions dehors et il faisait froid, et je peux le comprendre mais par contre qu'il y ait des gens qui puissent rentrer avant dans la salle, je ne le comprends pas. Soit nous sommes tous dehors et nous sommes tous logés à la même enseigne, nous sommes tous fouillés, chose que je peux comprendre en raison du plan Vigipirate, mais il n'y a pas une partie du public qui est filtrée d'un côté d'une entrée avec 10 policiers municipaux, qui peut rentrer, remplir la salle, s'asseoir, et le reste qui est devant et qui attend dans le froid que les policiers municipaux aient fini de bien filtrer l'entrée et viennent de l'autre côté.

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

M. GAY, la réponse est simple et sans polémique, il y avait des personnes qui étaient là en avance avant que l'on ferme les portes et il y a des employés communaux qui sont rentrés par l'autre voie qu'ils connaissaient.

M. FABIEN GAY :

Bien en avance, car les premiers sont arrivés entre 18h10 et 18h15, et les portes étaient déjà closes.

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Ils étaient déjà en mairie, écoutez ce que je vous dis.

M. FABIEN GAY :

Donc, ils ne sont pas arrivés en avance.

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Pas de polémique ! Commencez bien l'année, M. GAY ! Soyez force de proposition, plutôt que de rester sur des positions défensives.

M. FABIEN GAY :

Non, ce n'est pas une position défensive, cela fait plusieurs fois qu'il y a du public qui rentre avant et que d'autres sont obligés d'attendre dehors. Donc, je dis que ce n'est pas normal.

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

On a bien compris.

M. FABIEN GAY :

La séance est publique et doit être ouverte à tous en même temps. Il y a un plan Vigipirate, que l'on peut comprendre et qui prend du temps.

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

M. GAY, c'est moi qui donne la parole ici, donc je vous demande de bien de cesser. Nous allons passer à l'élection du Secrétaire de séance, et je propose que ce soit Mme BOUR.

ÉLECTION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Il est donc procédé à la nomination d'un secrétaire de l'Assemblée, pris parmi ses membres en application de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales ; Mme Patricia BOUR ayant obtenu l'unanimité des suffrages exprimés pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Nous passons au premier point de l'ordre du jour, je sais qu'il y a dans la salle des personnes concernées et sensibles à ce point. Elles auront toutes les explications possibles pour les rassurer.

M. MIGNOT.

M. DIDIER MIGNOT :

Il y a l'adoption des procès-verbaux.

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Effectivement, vous avez raison.

M. DIDIER MIGNOT :

Il y a également un point que j'avais souhaité mettre à l'ordre du jour par un courrier qui concernait...

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Que je traiterai à la fin du Conseil municipal, M. MIGNOT. C'est moi qui gère l'agenda du Conseil, donc je vous répondrai à la fin du Conseil municipal sur l'abonnement Charlie Hebdo.

M. DIDIER MIGNOT :

Ce n'était pas un vœu mais une demande de mise à l'ordre du jour. Comme ce n'était pas à l'ordre du jour, il est normal que je pose la question.

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Il était trop tard pour le mettre à l'ordre du jour, mais je vais vous répondre.

M. DIDIER MIGNOT :

Ce n'était pas trop tard, en tout cas c'était dans les délais.

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Pas quand je l'ai reçu en tout cas.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 DECEMBRE 2014
--

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Qui est pour l'adoption du compte rendu du Conseil municipal ? Mme DELMAS.

MME ANNE-MARIE DELMAS :

Avant l'adoption, il y a éventuellement quelques commentaires qui peuvent être faits.

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Sur quoi Madame ?

MME ANNE-MARIE DELMAS :

Quel est le procès-verbal que vous soumettez au vote en premier ?

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Celui du 11 décembre, bien sûr.

MME ANNE-MARIE DELMAS :

Le « bien sûr » ne me semble pas aussi évident que cela.

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Dans l'ordre chronologique, Madame.

MME ANNE-MARIE DELMAS :

Sur le procès-verbal du 11 décembre, je voulais préciser que dans les pages de 20 à 23, il est noté en vote pour « la majorité municipale » et en vote contre « Blanc-Mesnil au cœur », avec le souci de précision que vous me connaissez, je vous signale que vous ne pouvez faire référence à l'opposition en la nommant de cette façon. En l'absence de groupe régulièrement déclaré, elle doit être désignée « opposition municipale ».

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Expliquez-moi, il n'y a pas de groupes d'opposition municipale ? Je pensais que vous aviez un président en la personne de Didier MIGNOT, si ce n'est pas le cas, pourriez-vous me le confirmer par écrit de manière à lever toute ambiguïté ? Réglez les questions entre vous, si vous le voulez bien.

MME ANNE-MARIE DELMAS :

Avez-vous un document en votre possession indiquant cela ?

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Je l'ai demandé à M. MIGNOT. Entendez-vous...

MME ANNE-MARIE DELMAS :

Tant que vous n'en disposez pas, vous nous appelez « opposition municipale ».

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Donc, je vous appellerai jusqu'au 12 février « opposition municipale », mais entendez-vous avec M. MIGNOT.

MME ANNE-MARIE DELMAS :

Il n'y a pas de souci, on s'entend très bien.

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Mettez-vous d'accord, pour moi vous vous êtes présentés sur la même liste.

MME ANNE-MARIE DELMAS :

C'est-à-dire « Opposition Municipale ».

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Avez-vous des commentaires ? M. GAY.

Il importe aux gens qui sont là de savoir ce que l'on fait sur le site Auchan ; c'est important.

MME ANNE-MARIE DELMAS :

Ce que nous avons fait précédemment a besoin de précision aussi.

M. FABIEN GAY :

Ce qui importe, ce sont les 10 questions qui sont à l'ordre du jour et les deux procès-verbaux qui nous sont soumis.

Juste une précision, vous aviez dit à la fin de ce procès-verbal, sur ma proposition, que vous nous vous enverriez les calendriers par mail des réceptions, des vœux, des manifestations.

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Vous l'avez eu sur papier seulement.

M. FABIEN GAY :

Non pas du tout, je ne reçois toujours pas les cartons d'invitation.

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Vous êtes sûr d'habiter au Blanc-Mesnil, M. GAY !

M. FABIEN GAY :

Moi, j'y habite.

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

J'ai ma taxe d'habitation pour faire foi et ma taxe foncière.

M. FABIEN GAY :

Vous étiez d'accord avec cette proposition, vous voyez que c'est sans polémique ! Quand cela sera-t-il mis en place ?

Deuxième chose, je note que dans ce procès-verbal vous disiez que les élus ne seraient pas conviés aux vœux du personnel, et qu'il n'était pas possible, sur question de M. BRAMY, d'y manger. Il paraît que les élus de la majorité, et vous pouvez toujours me contredire, ont été conviés et y compris ont pu manger avec les employés municipaux. Je précise que l'opposition municipale n'a pas été conviée.

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Si, vous avez été conviés.

M. FABIEN GAY :

Non, je n'ai pas reçu le carton d'invitation.

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Parce que vous n'habitez peut-être pas là, M. GAY, si vous ne recevez pas les courriers.

M. FABIEN GAY :

Tout le monde sait que j'habite au Blanc-Mesnil.

M. DIDIER MIGNOT :

Nous sommes 11 à ne pas l'avoir reçu.

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

M. GAY, les choses sont simples. Il y a eu des désistements de dernière minute, pour la simple raison que vous avez fait circuler un message comme quoi la manifestation était annulée, donc il y a eu des places de dernière minute et nous avons conservé un certain nombre de maires-adjoints qui avaient dans leur délégation un certain nombre de personnels. Tout simplement, quelques personnes sont restées, mais en aucun cas les conseillers municipaux ni de l'opposition, ni de la majorité.

Approuve-t-on le procès-verbal du 11 décembre ?

Le Conseil Municipal, à la majorité,

- APPROUVE le procès-verbal du Conseil Municipal du jeudi 11 décembre 2014.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 DECEMBRE 2014
--

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Y a-t-il des commentaires ? M. BRAMY.

M. HERVÉ BRAMY :

Très rapidement, il faudrait, M. le Maire, je pense, prendre des dispositions afin que lorsqu'il y a des ruptures d'enregistrement de nos propos, ils puissent tout de même être mentionnés, car dans le procès-verbal du 23 décembre il n'apparaît que la fin de la phrase de ma première intervention, ce qui est assez cocasse, vous l'admettez.

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Il n'y a pas que vous, M. BRAMY. Effectivement, pendant une dizaine de minutes, les machines n'ont pas fonctionné donc on a été obligé de se remémorer, et c'est pourquoi nous vous le donnons en l'approbation ce soir. Si vous avez une remarque à faire, évidemment on la portera au procès-verbal. On a essayé de rendre au moins l'esprit, si ce n'est le mot à mot, des différentes interventions manquantes.

M. BARRES.

M. ALAIN BARRÈS :

J'habite bien Blanc-Mesnil et je ne reçois pas les cartons. Vous ne pouvez pas dire que je n'habite pas Blanc-Mesnil.

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Non, puisqu'on habite face-à-face.

M. ALAIN BARRÈS :

On habitait face-à-face, moi j'habite toujours là, ce n'est pas tout à fait pareil. Sur le procès-verbal, il ne faut pas marquer l'heure de début de conseil à 18h45, car je vous ai fait remarquer qu'il avait commencé à plus de 19 heures, comme d'habitude d'ailleurs. Il faudrait que le procès-verbal reflète la vérité.

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

On était en place, on a attendu les derniers arrivants, je pense que c'est de la courtoisie tout simplement.

M. ALAIN BARRÈS :

Non, c'était vous le dernier arrivé. Il est vrai que vous aviez un problème de quorum et que vous attendiez de l'obtenir pour pouvoir tenir ce Conseil municipal.

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Mais non, on n'a jamais de problème de quorum. Allez au fait.

M. ALAIN BARRÈS :

De plus, il me semble qu'en début de Conseil, et le micro fonctionnait, vous avez fait ce que j'ai appelé « des menaces » en nous disant justement qu'on était enregistré et qu'il fallait faire très attention.

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Ce n'est pas une menace, il y a une procédure en cours, je suis obligé de vous le dire.

M. ALAIN BARRÈS :

Je dis ce que j'ai appelé « des menaces ».

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Vous prenez tout pour des menaces, j'ai simplement respecté le droit.

M. ALAIN BARRÈS :

J'aimerais bien déjà que vous me laissiez finir, c'est le minimum de courtoisie.

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Je ne supporte pas les mensonges, donc je les rectifie sur le champ.

M. ALAIN BARRÈS :

M. MEIGNEN, vous ne pouvez pas me traiter de menteur. Je vous ai dit, ce que moi j'ai appelé « des menaces ».

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Ce ne sont pas des menaces.

M. ALAIN BARRÈS :

Peut-être mais j'ai droit de dire que je l'ai appelées « des menaces ».

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

J'ai le droit de vous dire que ce ne sont pas des menaces.

M. ALAIN BARRÈS :

En disant cela, ce n'est pas un mensonge ; donc, je l'ai bien dit.

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Allez au fait.

M. ALAIN BARRÈS :

S'il vous plaît, c'est intolérable.

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Allez au fait.

M. ALAIN BARRÈS :

Comme se fait-il que cela ne figure pas au procès-verbal ? Le micro fonctionnait en début de séance. Il ne peut pas ne pas fonctionner que lorsque je parle, que M. BRAMY parle et ainsi de suite.

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Je n'ai pas de souci sur ce point.

M. ALAIN BARRÈS :

Moi, j'ai l'impression que vous avez un souci de démocratie.

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Ben voyons !

M. ALAIN BARRÈS :

Complètement, on ne reçoit pas les cartons d'invitation et on habite bien Blanc-Mesnil. Vous avez confirmé devant tout le monde que j'habitais bien Blanc-Mesnil.

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

L'ensemble du Conseil municipal a reçu, et d'ailleurs vous avez reçu les vœux pour la veille.

M. ALAIN BARRÈS :

J'ai reçu le carton pour les vœux des personnalités, mais pas pour le lendemain.

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Au Conseil municipal précédent, si vous êtes un peu de bonne foi, M. BARRES, vous m'avez posé la question et je vous ai répondu. M. BRAMY a même dit « mais, on peut quand même venir serrer les mains ».

M. ALAIN BARRÈS :

Je n'ai pas assisté au Conseil précédent.

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

M. BRAMY peut le confirmer (et il le confirme). Avez-vous une autre remarque ? Je pense qu'il est important de parler d'Auchan, car il y a des informations à donner.

M. ALAIN BARRÈS :

Bien entendu, mais tout est important. Il n'a pas d'importance que vous lui donniez de l'importance.

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

M. BARRES, vous pinaillez.

M. ALAIN BARRÈS :

Oui, mais c'est la démocratie.

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Non, ce n'est pas la démocratie. Avez-vous une autre remarque ?

M. ALAIN BARRÈS :

Oui, je continue, j'aimerais recevoir les cartons d'invitation.

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Vous les recevez.

M. ALAIN BARRÈS :

J'entends.

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

On veillera à ce que vous les receviez.

M. ALAIN BARRÈS :

Dont acte.

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

On en enverra deux, on les mettra directement dans votre boîte.

M. ALAIN BARRÈS :

J'aimerais aussi être convié aux commissions si elles existent, et elles doivent exister.

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Il y avait une Commission finances, l'Opposition n'était pas représentée cette semaine. Je suis désolé.

M. ALAIN BARRÈS :

On n'est pas à l'école, M. MEIGNEN.

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Je vous réponds.

M. ALAIN BARRÈS :

M. MEIGNEN, je vous pose une question.

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Je vous réponds.

M. ALAIN BARRÈS :

Je vous demande : j'aimerais être convié aux Commissions desquelles je fais partie. Vous me répondez, cela ne me regarde même pas. On n'est pas dans la cour d'école, M. MEIGNEN.

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Vous serez convié lorsqu'il y aura une Commission qui traitera des sujets...

M. ALAIN BARRÈS :

Mais j'aimerais bien et la loi vous y oblige.

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Des sujets qui concernent votre Commission.

M. ALAIN BARRÈS :

Mais M. MEIGNEN, la loi oblige une fois qu'elles ont été décidées et votées, elles sont obligées de se tenir.

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

C'est pour cela que vous les avez toutes tenues lors du précédent mandat, bien sûr.

M. ALAIN BARRÈS :

Pardon !

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Il en a pas mal manqué lors du précédent mandat.

M. ALAIN BARRÈS :

Moi, je suis tranquille là-dessus !

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Allez, M. MIGNOT, assez de mauvaise foi, j'aimerais bien que l'on commence.

M. DIDIER MIGNOT :

Des précisions, M. MEIGNEN, puisque vous évoquez la Commission des finances, à laquelle je n'étais pas absent mais excusé (donc, cela modifie un petit peu les choses quand même). Vous dites que l'Opposition n'était pas représentée, certes évidemment puisque je suis le seul.

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

C'est la loi. Il y a un suppléant.

M. DIDIER MIGNOT :

Puisque vous aimez bien faire référence à l'ancien mandat, dites-moi combien de membres de l'opposition municipale participaient à la Commission des finances ?

(Dans la salle : deux quand vous nous invitiez).

M. DIDIER MIGNOT :

Trois, M. RAMOS, M. MEIGNEN et Mme HAMA en remplacement de M. BOUSSAGUET.

Je vous dis simplement que s'il n'y avait pas qu'un seul membre de l'Opposition à la Commission des finances (figurez-vous qu'il peut arriver d'être malade), l'Opposition serait représentée. Or aujourd'hui, l'Opposition ne peut pas être représentée à la Commission des finances puisqu'il n'y a qu'un membre, alors qu'il y en avait trois dans le mandat précédent.

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Je maintiens qu'il y a un suppléant.

Nous votons ce compte rendu.

Le Conseil Municipal, à la majorité,

- APPROUVE le procès-verbal du Conseil Municipal du jeudi 23 décembre 2014.

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Cela nous amène à passer enfin au premier point.

1. ACQUISITION PAR PREEMPTION DE LA PROPRIETE SITUEE 69 A 127, AVENUE DESCARTES
M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

C'est le site Auchan. Je précise que nous avons été amenés à préempter ce terrain, car nous avons un projet majeur pour la ville sur la cité des Tilleuls.

Il s'agit non pas comme je l'ai lu de supprimer et d'envoyer les pauvres plus loin, mais de faire du un pour un - et je dis bien un pour un - dans les logements sociaux (il y a à peu près 3 000 logements sociaux aux Tilleuls) par le biais d'une destruction/reconstruction (opérations tiroirs). Nous bâtirons un premier immeuble neuf dans lequel nous proposerons aux personnes des immeubles derrière de prendre place, une fois que l'immeuble plus ancien sera libre, nous l'aplatirons et nous ferons ainsi tache d'huile sur l'ensemble des Tilleuls.

En plus de ces logements sociaux qui seront redonnés aux habitants actuels mais dans du neuf, pour l'avantage des personnes qui habitent aujourd'hui les Tilleuls, nous créerons 2 000 logements, en accession à la propriété. La cité des Tilleuls n'est pas suffisamment dense pour que l'on puisse se priver de cette chance que nous avons de rééquilibrer l'habitat aux Tilleuls. C'est même plus que cela, et nous attendons des esquisses, nous avons actuellement un plan masse aujourd'hui qui a été présenté à Mme EL KHOMRI, secrétaire d'État à la Politique de la Ville. Il a été présenté au nouveau président de l'ANRU, François PUPPONI et au Préfet LESCHI. C'est pour cette raison que nous avons obtenu que Les Tilleuls figurent dans les 200 quartiers qui aujourd'hui font l'objet de la plus grande attention de la part du gouvernement.

C'est un projet majeur parce qu'il concerne plus de 10 000 habitants, soit 20 % de la population de la ville. Je précise que l'idée consiste à (« noyer » d'après le Parisien) intégrer l'ensemble des Tilleuls dans un prolongement du parc urbain. Imaginez un arc vert qui irait du parc urbain, c'est-à-dire de Calmette, jusqu'au bout des Tilleuls (Vacher). C'est un projet majeur, il y aura un lac artificiel, une rivière artificielle au milieu. Cela s'est fait ailleurs et c'est en cela que notre projet a été retenu (et je vais vous donner d'autres indications un peu plus loin) des différents acteurs qui pousseront ce projet, l'État nous suit. Il y a une volonté majeure de la Politique de la Ville de Blanc-Mesnil. Les bailleurs sociaux nous suivent, et je vais vous lire un courrier de Vilogia, que je viens de recevoir.

Au moment où la Halle Auchan..., et on savait qu'elle n'était pas bénéficiaire, elle a perdu 800 000 € l'année dernière, 700 000 € l'année d'avant, on s'attendait à ce qu'elle dise qu'elle ne pouvait plus continuer ainsi. Donc, on avait un peu anticipé et lorsque le directeur de La Halle Auchan est venu me faire part de son projet, de sa volonté de vendre à Leclerc, en présence de M. RONDOT, je lui ai fait part de notre intérêt dans le cadre du grand projet et que nous allions préempter au prix de la DIA. La municipalité du Blanc-Mesnil préempte au prix de la DIA (déclaration d'intention d'aliéner). Donc, nous sommes dans la situation d'accélérer, grâce à cette préemption, le projet majeur que nous avons dans l'intérêt des habitants des Tilleuls, mais de toute la ville en général.

Évidemment et d'entrée de jeu, mais peut-être que cette information n'est pas parvenue (et je n'en connais pas la raison) aux salariés d'Auchan, nous l'avons assorti de deux conditions :

1. Qu'il n'y ait pas de rupture de l'offre commerciale.

Tant que l'on ne pourra pas replacer Auchan ou l'enseigne suivante, en rez-de-chaussée du premier bâtiment neuf qui sera construit au bord de l'avenue Descartes pour transférer cette activité, l'activité de la Halle Auchan aujourd'hui ne cessera pas. C'est-à-dire que les habitants de la cité des Tilleuls continueront à pouvoir s'approvisionner dans ce magasin quelle que soit l'enseigne, ce ne sera probablement pas Auchan. On a deux repreneurs depuis le départ : Leclerc et système U, que le meilleur gagne, je n'ai pas de préférence. Ce que je veux, c'est imposer qu'il y ait en continuité une offre commerciale pour les habitants des quartiers.

2. Que les salariés ne soient pas laissés sur le carreau.

Je l'ai dit dès le départ. J'ai bien entendu que les salariés sont venus manifester, et je comprends très bien l'inquiétude, mais j'ai donné les éléments au directeur d'Auchan.

(Commentaires hors micro dans le public)

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Parce que je l'ai dit à deux reprises au directeur d'Auchan, qui m'a dit qu'il vous le dirait, Monsieur. D'autre part, Monsieur, je n'aime pas qu'on m'insulte. Donc, à différents moments...

(Commentaires hors micro).

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Permettez-moi de vous répondre, s'il vous plaît. Normalement, vous n'avez pas à intervenir.

Donc, laissez-moi vous répondre, asseyez-vous, je vous prie ! Ce n'est pas ainsi que cela marche au Conseil municipal...

(Commentaires hors micro).

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Je vous donne les informations, si vous ne les voulez pas, vous sortez. Vous n'avez pas à intervenir au Conseil municipal.

(Commentaires hors micro).

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Monsieur, je vous demande de vous asseoir, c'est moi qui commande ici.

M. DIDIER MIGNOT :

Peut-être faudrait-il une suspension de séance, M. MEIGNEN.

(Applaudissements).

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Je suis là pour vous donner les informations, écoutez-les.

(Commentaires hors micro).

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Si vous parlez à ma place, vous ne les aurez pas. Mesdames et Messieurs, si vous voulez bien écouter les informations que j'ai à donner ; Monsieur, je vous recevrai après mais écoutez mes informations.

Je vous dis depuis le départ que j'ai mis deux conditions : qu'il n'y ait pas de rupture de l'offre commerciale, et nous défendons la totalité des salariés. Cela, c'est sûr et certain.

Ensuite, on a bien vu que la DIA n'était pas parfaitement rédigée de la part d'Auchan, mais cela les regarde. Cela a créé quelques soucis juridiques, qui ne nous ont pas permis d'acheter à la fois les murs et le fonds, puisque la DIA n'était pas suffisamment précise pour qu'on puisse le faire, il n'y avait pas de prix pour le fonds de commerce. Donc, on est obligé de ne prendre que les murs, et c'est ainsi.

Je vais vous lire un courrier, parce qu'on a travaillé quand même à ce projet des Tilleuls, et nous avons rencontré le bailleur Vilogia, France Habitation, Domaxis, l'OD HLM concernés. J'ai reçu ce soir un courrier du Directeur général de Vilogia : « Projet de renouvellement urbain du quartier des Tilleuls du Blanc-Mesnil. M. le Maire, vous nous avez exposé lors de nos derniers échanges votre ambitieux projet de renouvellement urbain du quartier des Tilleuls, sur lequel nous gérons aujourd'hui 1 134 logements. Nous vous confirmons notre volonté de vous accompagner sur le projet que vous portez et auquel nous adhérons. Il en va en effet de l'avenir du quartier et de ses habitants, qu'il est temps aujourd'hui d'améliorer fortement... ».

(Commentaires hors micro).

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Je suis surpris que vous ne l'ayez pas fait avant, si vous êtes d'accord.

M. DIDIER MIGNOT :

Ils ont bonne mine Vilogia à dire ça !

(Commentaires hors micro).

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Il n'empêche que nous avons un projet pour Les Tilleuls, qui va partir très vite, et vous ne l'avez pas fait.

(Commentaires hors micro).

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Si vous permettez, je vais vous lire le courrier, M. RAMOS, vous serez mieux informé si vous m'écoutez lire le courrier. Donc je poursuis.

« Vos services ont reçu une DIA portant sur le terrain désigné ci-après, l'unité foncière de 21 333 m² et constitué des parcelles suivantes (je vous fais grâce de la dénomination des parcelles). Ce terrain est le point de départ du projet que nous porterons ensemble. À ce titre, nous réitérons notre vif intérêt pour l'acquisition du bien désigné en objet pour porter son aménagement et lancer dans des délais optimisés le renouveau du quartier.

Vilogia SA s'engage par la présente à se porter acquéreur auprès de la ville du terrain désigné en objet au prix TTC de 4 300 000 € ou à se substituer à la collectivité dans le cadre de la DIA portant sur ledit bien. Nous restons à votre disposition.... ».

Cela signifie – et je m'adresse à l'Opposition, car j'ai lu quelque chose et M. RAMOS encore une fois parle à tort et à travers, et avant d'être informé – que la ville va signer la préemption, mais comme il y a derrière un bailleur social, elle cédera la promesse de vente, et c'est le bailleur social qui acquittera le prix. Il n'y aura aucuns frais financiers de portage pour la ville de Blanc-Mesnil.

Voilà l'information que je voulais vous donner.

Alors, j'ai écrit au directeur d'Auchan ce soir, M. David GUILLUY, que vous connaissez, quelqu'un de fort sympathique à qui j'ai dit : « M. le Directeur, suite aux différents échanges entre nos conseillers respectifs (nous nous sommes parlé aussi par le biais d'avocats), je tenais à vous rassurer sur la poursuite de votre activité commerciale au lendemain de la décision qui serait prise par le conseil municipal de préempter votre propriété. Bien entendu, il sera possible à la Safipar (que vous connaissez) qui porte l'enseigne Auchan, de poursuivre son activité commerciale jusqu'au jour de la signature définitive du transfert de propriété ou jusqu'à sa reprise par un nouvel exploitant avec lequel sera conclu un bail commercial ».

En d'autres termes, pendant la durée qui s'écoule entre aujourd'hui, date de préemption, si le Conseil municipal vote, et le moment où l'on signera l'acte authentique, Auchan pourra poursuivre son activité ou la céder.

Nous proposerons trois possibilités à Auchan, soit ils continuent pendant quelque temps, soit il y a deux possibilités : Leclerc et système U qui se sont engagés dans les mêmes termes à protéger les emplois et à maintenir l'activité commerciale.

« Cette poursuite de l'exploitation du fonds de commerce par la Safipar se fera sans aucune charge, ni obligation supplémentaire de la part de la ville du Blanc-Mesnil. Nous ne sommes pas là pour gagner de l'argent, mais pour acheter parce que vous avez un projet derrière et sans charges nous céderons la possibilité à Auchan ou une autre enseigne de poursuivre l'exploitation commerciale. Soyez bien assuré que j'ai une double priorité, l'une consistant à ce que soit poursuivie l'activité commerciale afin de répondre aux besoins de la clientèle locale en particulier, et l'autre consistant à préserver les emplois liés à cette activité.

Je vous prie de croire, M. le directeur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs. Le Maire, Thierry MEIGNEN ».

Vous voilà parfaitement informés et je vais répondre aux questions qui ne manqueront pas d'arriver. Mais, vous voyez bien qu'il y a là une volonté manifeste de la ville, et les preuves sont là, et aussi une volonté de réaliser un projet magnifique par ailleurs qui créera 1 000 à 1 500 emplois sur Les Tilleuls pendant 15 ans, en plus de vos emplois de salariés de l'enseigne commerciale.

Voilà les éléments que je souhaitais porter à votre connaissance. Je suis prêt à répondre aux questions. Comprenez bien que c'est assez désagréable d'entendre dire, de lire des choses qui sont totalement inexactes alors que notre bonne volonté..., et M. BRAMY, je vous vois lever les bras, mais il fallait bien, avant de vous donner les informations, que j'aie des certitudes. Je les ai eues aujourd'hui.

(Commentaires hors micro de M. RAMOS).

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Non, pas comme par hasard, M. RAMOS.

(Mouvement dans la salle).

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

D'ailleurs, aujourd'hui, je ne suis pas capable de vous dire si c'est Auchan ou Système U, car c'est encore en cours de débat, peut-être même en ce moment, mais il y aura une enseigne, et c'est une certitude parce que les deux enseignes sont d'accord pour reprendre dans les mêmes termes.

Une autre enseigne, DIA, a été écartée justement car elle ne répondait pas aux bonnes caractéristiques ; c'est le Directeur d'Auchan qui me l'a dit, et il a dû vous le dire, à ses salariés.

C'est l'idée, et nous nous sommes nous-mêmes engagés, à la demande des enseignes, à travailler avec elles pour une meilleure implantation de leur commerce dans le nouveau bâtiment neuf, au rez-de-chaussée duquel elles pourront s'établir.

Quelle est l'idée ? Aujourd'hui, les commerces aux Tilleuls sont murés. Il y a cette Halle qui est la seule existante pour faire ses courses quasiment aux Tilleuls. L'idée est de déplacer ce petit centre commercial des Tilleuls vers l'avenue Descartes qui serait ouverte sur Les Tilleuls. On recréerait tout de suite à droite, en rentrant dans Les Tilleuls en venant du Bourget, la petite place du village avec des petits commerces en rez-de-chaussée et des bâtiments qui seraient dotés en rez-de-chaussée des nouveaux commerces qui manquent aux Tilleuls, c'est-à-dire à la fois cette nouvelle enseigne mais également une boulangerie, une pharmacie, les commerces qui manquent et qui auraient dû toujours rester, et qui ont été tués d'ailleurs par l'arrivée de la Halle Auchan, qui elle-même a été tuée par l'arrivée du Leclerc. C'est clairement cela qui s'est passé. Alors, peut-être que cette enseigne souhaitera passer de 1 900 ou 3 000 m² à 1 500, ce sera son choix. Mais en tout cas, ce sera leur choix et on en parlera.

Toujours est-il que je voulais vous faire part de cette volonté, et de toute l'attention que nous avons portée à la protection à la fois à l'intérêt des personnes du quartier et à l'intérêt des employés du groupe Auchan.

Voilà ce que je souhaitais vous dire.

M. RAMOS.

M. ALAIN RAMOS :

Une précision, Vilogia est-il bien le collecteur du 1 % du groupe Auchan ?

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Je pense qu'ils sont liés au groupe Auchan effectivement.

M. ALAIN RAMOS :

Il serait intéressant de le savoir.

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Mais peu importe !

M. ALAIN RAMOS :

Je vous pose une question, vous avez l'air d'avoir de bonnes relations avec la direction de Vilogia.

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Je les ai rencontrés il y a trois jours, justement pour ce dossier-là.

M. ALAIN RAMOS :

Vous pourriez leur demander s'ils sont collecteurs du 1 % patronal pour Auchan.

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Je pense qu'ils sont collecteurs du 1 % patronal, mais je ne sais pas pour Auchan, M. RAMOS.

Mais vous savez qu'il y a un rapprochement aujourd'hui dans la grande distribution, Système U se rapproche d'Auchan justement, et pourtant la priorité pour Auchan est plutôt Leclerc. Cela me paraît d'ailleurs assez surprenant, mais c'est ainsi.

Il y a des rapprochements, je ne sais pas ce que vous insinuez, mais je vous donne les informations dont je dispose.

(Commentaires hors micro).

M. DIDIER MIGNOT :

Plusieurs choses, d'abord nous voudrions exprimer un peu quand même notre mécontentement par rapport à la manière dont est amené ce dossier. Nous découvrons dans la presse, avant même d'en avoir débattu au Conseil municipal, qu'il y a un projet d'envergure aux Tilleuls.

Je pense que la moindre des choses était d'en débattre d'abord au sein du Conseil municipal, avant d'apprendre dans la presse la création de 5 000 logements dans cette partie de la ville. Je pense que c'était à mon avis la moindre des choses que de pouvoir en discuter au sein de notre Conseil municipal.

Je comprends que vous communiquiez avec la presse, et c'est bien normal lorsqu'il s'agit d'affaire courante, mais quand il s'agit d'un projet qui pèse sur l'emploi de 85 salariés, qui amène autant de changements dans ce quartier et en même temps qui amène autant d'engagements financiers de la ville, il y a quand même matière à en débattre avant que des informations ne soient diffusées dans la presse, en sachant qu'en fonction des journalistes que l'on a aussi, qui nous ont contactés, un coup des immeubles vont être construits sur le Auchan en lieu et place (selon RTL) et Le Parisien nous dit l'inverse et nous donne la version que vous venez de donner.

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Les journalistes n'ont pas toujours compris ce qu'on leur disait.

M. DIDIER MIGNOT :

Je dis simplement que l'on est dans une situation où l'on ne sait pas trop quel est ce projet.

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Vous me permettez de répondre à cette première question, avant de passer la deuxième.

M. DIDIER MIGNOT :

Oui, si vous voulez !

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Ainsi le public, très intéressé par cette question, comprend mieux.

On arrive au 1^{er} avril, et nous sommes en situation très vite de faire en sorte que Les Tilleuls (l'extrême nord de la Ville) fassent obligatoirement partie des 200 quartiers, ce qui n'était pas gagné d'avance.

M. DIDIER MIGNOT :

C'est moi qui ai porté le projet PNUR 2, je sais effectivement que ce n'était pas gagné d'avance, et d'ailleurs pour répondre à ce que vous disiez tout à l'heure, la géographie prioritaire a été reconnue avant même que vous ne rencontriez Mme EL KHOMRI, etc. De toute façon, ce n'est pas ce projet-là qui a validé le PNUR 2 ; c'était avant.

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Non, ce n'est pas cela ; c'est inexact. Nous nous sommes battus car ce n'était pas acquis, et si je suis allé voir la Secrétaire d'État à la Politique de la Ville, c'est justement parce que ce n'était pas acquis. Je suis allé la voir justement pour lui expliquer que jusqu'à présent elle n'avait eu que des esquisses, qui n'étaient pas assez ambitieuses, et que l'on n'avait mis que des rustines sur la cité des Tilleuls. L'État a dépensé beaucoup d'argent, et quelques années plus tard on n'en voit pas le bénéfice. On a demandé en urgence à un cabinet d'architectes urbanistes de travailler sur le sujet. Aujourd'hui, on a un plan masse, des orientations, mais pas de croquis à montrer à la population. Évidemment, que l'on travaille sur des croquis et que l'on aille dans les quartiers présenter ce projet à la population ; c'est l'objectif. Aujourd'hui, on a été pris par le temps, on a demandé des plans masses, que l'on a présentés aux différents acteurs et c'est sur cette base que nous leur avons vendu ce projet.

J'ai été prévenu en novembre de la cession d'Auchan, je n'ai pas été prévenu avant.

(Commentaires hors micro).

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Parce que j'ai trois mois pour me décider, j'ai jusqu'au 25 au soir pour préempter.

(Commentaires hors micro).

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Après, il y a une suite logique. J'explique. Vous savez, vous pouvez très bien ne pas vous inscrire dans ce projet social, c'est votre droit, mais il existe et je le défends.

Entre le mois de novembre et aujourd'hui, il a bien fallu avancer, rencontrer les acteurs. Nous n'étions pas prêts à ce moment-là. Si c'était arrivé un an après, on aurait tout eu, on aurait déjà communiqué. On a bien été obligé de faire le plus vite possible, et dès que l'on aura les croquis, bien évidemment on les montrera en premier lieu aux élus, on fera un PowerPoint ici, et d'ailleurs sur toute la ville mais pas simplement sur Les Tilleuls, on a un projet phare de développement de notre ville sur 15 à 20 ans. On sait où l'on va et on va l'expliquer à la population, et d'abord aux élus.

Mais, nous avons bien été obligés de réagir quand il s'est agi de préempter. Je comprends très bien la CGT, les employés qui ont eu une crainte pour leur emploi.

(Commentaires hors micro).

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Monsieur, ne me coupez pas la parole.

(Commentaires hors micro).

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Il y a aussi la CGT qui a manifesté sous mes fenêtres ou ai-je mal vu ?

(Commentaires hors micro).

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Monsieur, laissez-moi parler, vous n'avez pas le droit d'intervenir. Monsieur, soyez raisonnable.

(Commentaires hors micro).

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Monsieur, respectez les règles.

(Commentaires hors micro).

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Je dis qu'au moment où les salariés, et je comprends leur position, se sont un peu inquiétés et agités, au moment où Auchan a probablement soufflé un peu sur les braises pour faire pression sur le Maire, car ils ne s'attendaient pas à ce que l'on préempte (ils nous l'ont dit lors d'une réunion il y a deux jours avec les avocats). Et c'est d'ailleurs pour cela que leur DIA est mal ficelée, probablement.

Nous avons été pris au dépourvu, il a bien fallu que j'explique pourquoi je préemptais. Et c'est dans ce cadre, M. MIGNOT, que j'ai été amené à dire : « Je préempte car on a un projet ». Il est bien évident que si l'on avait été plus avancé, on aurait communiqué auprès des élus et auprès de la population bien avant. J'attends votre deuxième question

M. DIDIER MIGNOT :

Ce ne sont pas forcément des questions, mais des précisions. Évidemment, c'est un dossier que je connais un petit peu. Vous confirmez que c'est bien dans le cadre du nouveau programme de rénovation urbaine.

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Oui.

M. DIDIER MIGNOT :

La convention était-elle signée ?

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Mais non, elle sera signée avant l'été prochain, vous le savez bien.

M. DIDIER MIGNOT :

Je le souhaite.

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Mais bien sûr.

M. DIDIER MIGNOT :

A partir du moment où nous sommes éligibles, je souhaite qu'il y ait une convention de signée, mais je trouve qu'il y a encore beaucoup d'incertitudes dans ce dossier, notamment sur les engagements financiers de la part de l'État et de la part des bailleurs sociaux. Vous citez une lettre de Vilogia, mais il y a bien d'autres engagements qu'ils doivent prendre, notamment en matière de démolition, j'imagine, tout un ensemble de choses aujourd'hui, à l'heure où vous nous demandez de voter une dépense de 4 300 000 €.

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Que nous ne porterons pas, mais qui est prise en charge par Vilogia avec un petit delta qui compensera les frais financiers. On dépensera zéro centime.

M. DIDIER MIGNOT :

Permettez-moi d'être très prudent, tant que les choses ne sont pas signées, avec la parole des bailleurs sociaux. Je ne vise pas Vilogia en particulier, je suis très prudent avec des engagements qui sont pris, qui de toute façon sont conditionnés à l'accord de l'État et l'Agence nationale de rénovation urbaine qui, aujourd'hui, si je vous comprends bien...

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Mais pas seulement.

M. DIDIER MIGNOT :

Je sais tout cela, puisque les bailleurs sont les principaux financeurs de cette affaire. Je trouve qu'aujourd'hui, au moment où vous nous demandez de dépenser 4 300 000 €, j'entends ce que dit Vilogia...

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

On ne dépense rien, pas un centime. On préempte pour accélérer le processus.

M. DIDIER MIGNOT :

Aujourd'hui, vous ne pouvez pas dire cela. Donc, c'est cela le sujet qui nous préoccupe, nous n'avons aucune garantie, et c'est aussi vrai pour les salariés d'Auchan, sérieuse et écrite, que ces choses peuvent aller au bout. C'est cela le problème. Confirmez-moi que tout est écrit, que tout est signé, je ne parle pas de la lettre de Vilogia.

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Ce n'est pas un engagement !

M. DIDIER MIGNOT :

Parlons de l'Agence nationale de la rénovation urbaine, parlons de la convention PNRU 2. Parlons-en, aujourd'hui il n'y a aucune garantie (je le dis très haut et très fort, pour que les gens entendent bien) que ce projet soit financé de bout en bout.

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

M. MIGNOT, permettez-moi de vous dire une chose, vous êtes assez mauvais joueur. Je comprends que vous ayez quelque ressentiment, on fait une politique sociale que vous auriez dû faire depuis longtemps. Si on laisse ce quartier des Tilleuls se dégrader..., déjà aujourd'hui, on a des logements libres, personne ne veut les occuper. On ne peut pas laisser ce quartier représentant 20 % de la population dans cet état.

M. DIDIER MIGNOT :

Laissez-moi finir.

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

On va le faire. Si vous ne nous accompagnez pas, tant pis, mais nous allons le faire. C'est tout.

M. DIDIER MIGNOT :

Ce n'est pas la question

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Et il faut le faire.

M. DIDIER MIGNOT :

Mais bien sûr qu'il faut le faire, y compris que Vilogia joue son rôle jusqu'au bout, et les bailleurs sociaux des Tilleuls aussi, car ce ne sont pas des projets qui vont se réaliser demain matin, nous en avons tous conscience et c'est bien normal. Il faudrait déjà que les gens à Vilogia aient du chauffage, et je vous propose aujourd'hui que les gens qui habitent dans ces cités puissent bénéficier de droits. Cela fait des années et des années qu'ils payent leur loyer, et les bailleurs ne font rien. Vous n'étiez pas avec nous quand on a accompagné les délégations de locataires...

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Allons.

M. DIDIER MIGNOT :

C'est une réalité. Or, aujourd'hui le projet que vous nous présentez...

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Nous proposons de reloger les gens dans des bâtiments neufs et dans des appartements bien plus spacieux.

M. DIDIER MIGNOT :

Laissez-moi finir. Le projet commercial que vous nous présentez est celui, mais d'ailleurs les plans Vilogia étaient connus, sur l'ouverture de l'avenue Descartes.

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

On ouvre l'avenue Descartes.

M. DIDIER MIGNOT :

Vous descendez les deux cages d'escalier ?

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Non.

M. DIDIER MIGNOT :

Vous descendez le bâtiment ? Vous faites la place du village devant....

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Ce n'est pas ce que vous aviez prévu. Vous aviez prévu un tas de choses que vous n'avez jamais faites. À chaque Conseil municipal, vous nous expliquez que si seulement vous aviez eu le temps, vous l'auriez fait ; nous allons le faire.

M. DIDIER MIGNOT :

M. MEIGNEN, est-ce que la DIA est passée lorsque j'étais maire ?

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Non, mais il y a plein d'autres sujets. Vous auriez bien aimé être performant mais vous ne l'avez pas été, M. MIGNOT.

M. DIDIER MIGNOT :

Je vous dis simplement qu'aujourd'hui, nous n'avons aucune garantie sérieuse et écrite de l'équilibre financier de cette opération qui est considérable. Je passe sur les aspects équipements publics, je passe ensuite sur le coût de la gestion des espaces publics dans le projet que nous ne connaissons pas. Ce n'est pas un plan masse dans Le Parisien qui va nous renseigner précisément. D'ailleurs, je suis assez étonné que devant simplement des plans masses il y ait la possibilité de préempter. Je suis assez étonné de cette situation.

Je terminerai juste d'abord en vous demandant expressément de recevoir les salariés d'Auchan. Il faut les recevoir. Je sais que vous avez fermé les bourses du travail, je sais quel est votre mépris pour les organisations syndicales, les salariés qui luttent, et je vous demande de recevoir les salariés d'Auchan, dont de nombreux Blancs-Mesnilois qui s'inquiètent. D'ailleurs, nous avons beaucoup travaillé pour que les salariés blancs-mesnilois soient employés dans ce magasin. Ils s'inquiètent, et c'est bien normal, vous l'avez dit, pour leur avenir – et pas pour dans trois ans – demain.

Donc, je vous demande expressément de recevoir ces salariés, de leur montrer toutes les preuves écrites et les engagements signés, qu'ils seront bien repris à l'issue de cette préemption.

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

M. MIGNOT, je tiens absolument à vous dire que je gère mon agenda moi-même, première chose.

Je voudrais dire au personnel d'Auchan, qui est là ce soir, parce qu'au-delà de ces balivernes...

M. DIDIER MIGNOT :

Soyez correct, M. MEIGNEN.

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Je voudrais vous dire qu'il faut aller à l'essentiel, c'est-à-dire à ce que je viens de vous dire. Ne vous laissez pas instrumentaliser. Je m'engage, il y a des courriers ; Vilogia s'est engagé, Super U et Leclerc se sont engagés devant moi. Donc, ne laissez pas des gens extérieurs à votre entreprise vous instrumentaliser. Sincèrement, nous avons un beau projet majeur pour la ville, vous y êtes intégrés quelle que soit l'enseigne, dans la mesure où vous aurez les mêmes conditions de travail et les mêmes conditions salariales. À la limite, c'est la pérennité de votre emploi qui compte. Je tiens absolument à vous dire que l'on se bat pour vous, contrairement à ce que je viens d'entendre, et depuis le départ. Peut-être que cette information ne vous est pas parvenue assez tôt, peut-être ai-je un peu trop temporisé mais j'attendais d'avoir des éléments concrets avant de parler, contrairement à d'autres.

M. DIDIER MIGNOT :

Vous avez parlé avant dans la presse.

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Je croyais qu'on ne se coupait pas la parole, M. MIGNOT.

Aujourd'hui, je vous donne tous ces éléments avec beaucoup de plaisir, mais je n'aurais pas pu vous les donner hier soir, car jusqu'à très tard on était encore en cours de négociation avec Leclerc, avec système U. Vilogia a rencontré Auchan ce matin. Auchan a rencontré système U ce matin. Ils ont vu Leclerc hier en fin d'après-midi. Les choses se passent « à l'arrache », permettez-moi l'expression, mais c'est ainsi que j'exprime le mieux. Tout va vite parce qu'on a tous la volonté de sauver les emplois et de permettre, encore une fois, j'insiste là-dessus, à la population de continuer à aller faire ses courses tant que le magasin n'aura pas changé de trottoir et ne sera pas installé dans de meilleures conditions de travail et d'accueil de la population.

Croyez bien que je vous dis cela sincèrement, c'est écrit. Je n'ai qu'une envie, c'est le plus tôt possible, demain ou après-demain, réunir tout le monde pour annoncer que l'on a gagné et donner le nom du repreneur ainsi que les conditions. C'est cela dont j'ai envie, mais vous comprenez bien que tant que je n'ai pas des éléments tangibles, je n'ai pas envie de vous promener, de vous dire n'importe quoi ou de vous donner une information qui sera infirmée le lendemain ou le surlendemain.

Ce que je viens de vous dire là repose sur des faits tangibles. Voilà ce que je souhaitais vous dire. Après, je pense qu'il n'y aura pas longtemps à attendre pour que vous soyez totalement rassurés, qu'il y ait des écrits.

M. DIDIER MIGNOT :

Dans le courrier de Vilogia, y a-t-il un engagement de leur part à reloger tous les locataires sur site ?

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Mais bien sûr, on va le leur imposer.

M. DIDIER MIGNOT :

Je vous pose la question : y a-t-il un engagement écrit de Vilogia à reloger tous les locataires sur site ?

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Pas à ce stade ; là, c'est un engagement à se substituer à nous pour que l'on n'ait pas à porter les 4,3 millions d'euros.

M. DIDIER MIGNOT :

C'était une question.

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

M. MIGNOT, ne soyez pas mesquin, n'essayez pas de détourner l'attention.

M. DIDIER MIGNOT :

Je n'aime ni les balivernes, ni la mesquinerie, si vous voulez.

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Je suis en train de vous dire que la ville du Blanc-Mesnil, pour préempter, n'aura pas de frais financiers à supporter, c'est le premier point. Ensuite, bien évidemment, l'engagement porte sur environ 3 000 logements sociaux aux Tilleuls. Nous recréerons dans les mêmes conditions, à quelques mètres près. On mettra plutôt les bâtiments pour que les gens aient une adresse le long des rues ou des petites voies que nous allons créer, mais il est certain que ce nouvel endroit paysager des Tilleuls, vert et bleu (M. SOUBEN) on reparlera de tout cela, on le fera ensemble. Il y aura de nouvelles essences.

Il y a un endroit que vous pouvez voir, car c'est possible, et d'ailleurs il a marqué des points, on a amené des gens de Vilogia au Plessis-Robinson. Plus que des grandes paroles, on a pris un minibus, et on les a amenés. On les a promenés là où cela a déjà été réalisé, ce dont je vous parle. Ils ont trouvé cela merveilleux. Il n'y a pas de différence entre le bâtiment social et le bâtiment copropriété, parce que cela a été fait ainsi. Vilogia a un engagement écrit de s'inscrire dans ce projet. Je dis bien : environ 3 000 logements sociaux, on en recréera exactement le même nombre, voire même peut-être un peu plus. Il y aura en plus de l'accession à la propriété, parce que je tiens absolument à remettre de la mixité dans cette cité des Tilleuls.

Voilà ce que je souhaitais vous dire. Nous pouvons peut-être passer au vote.

M. SOUBEN.

M. JEAN-YVES SOUBEN :

Juste une remarque, quand vous me prenez à témoin sur le vert et bleu, pour nous la nature c'est important mais au milieu de la nature on met d'abord les salariés d'Auchan et les habitants des Tilleuls.

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Je répondais par anticipation à votre affirmation, en disant vert et bleu, et en m'adressant à vous, M. SOUBEN, je sais que vous êtes sensible à ces questions. J'ai vu un héron avant-hier au Plessis-Robinson, en pleine banlieue parisienne, c'est-à-dire que la faune et la flore reviennent dans ces endroits-là, et c'est important.

M. JEAN-YVES SOUBEN :

M. le Maire, à mon avis, vous n'êtes pas allé suffisamment dans le parc urbain car il y a depuis longtemps des hérons cendrés et des aigrettes.

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Il y en aura un peu plus. Vous me dites que je n'allais pas dans le parc urbain, alors que l'on a organisé « Beach Mesnil » pendant quelque temps. Mais, M. SOUBEN, faites attention à ce que vous dites quand même.

M. DIDIER MIGNOT :

Vous savez quel est le département urbain le plus vert de France.

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Il sera encore plus grand demain, M. MIGNOT, le parc urbain va doubler de surface.

M. DIDIER MIGNOT :

Je parle du département.

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Venez avec nous, ne résistez pas, vous êtes toujours dans l'obstruction depuis le départ. Ce projet est magnifique.

M. DIDIER MIGNOT :

Invitez-moi.

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Venez avec nous, bienvenue.

M. DIDIER MIGNOT :

Je veux bien visiter le Plessis-Robinson.

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Votez-le.

M. DIDIER MIGNOT :

Tout le monde connaît Xavier BOHL, architecte urbaniste.

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Osez un peu.

M. DIDIER MIGNOT :

Mais invitez-moi.

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Soyez offensif.

M. DIDIER MIGNOT :

On n'est déjà pas invité aux réceptions.

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Il n'y a que les imbéciles qui ne changent pas d'avis, venez avec nous.

M. DIDIER MIGNOT :

S'il vous plaît, M. MEIGNEN.

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Venez avec nous. M. RAMOS.

M. ALAIN RAMOS :

M. MEIGNEN, donc le projet que vous nous présentez porte sur 3 000 logements sociaux plus 2 000 logements en accession à la propriété.

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

C'est à peu près cela.

M. ALAIN RAMOS :

C'est sur l'assiette foncière actuelle

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Oui.

M. ALAIN RAMOS :

Cela veut dire que cela va densifier.

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Un peu, mais pour le bien du quartier. Pour vous répondre précisément, en regardant la ville de référence, ils ont densifié un peu mais les gens vivent bien et disent être heureux de vivre là, car c'est construit de telle manière avec des petites allées, des petits passages et les gens sont bien, on lâche la main des enfants. Ce sont des quartiers familiaux, où l'on est en famille, tout simplement les gens sont bien.

Sur cet endroit de référence, il y a eu une enquête de l'Express, qui n'est pas un journal de droite, vous en conviendrez, fin novembre ou début décembre, qui faisait une étude sur les villes d'Île-de-France où l'on vit le mieux. Le numéro un était le Plessis-Robinson, je n'ai rien inventé, les gens le disent.

Pourquoi n'y aurait-on pas droit ? Parce qu'on est dans le 93. Il m'est arrivé de dire depuis que je suis arrivé, à des architectes qui font des choses magnifiques ailleurs, que l'on a aussi droit à des beaux bâtiments. J'ai de l'ambition pour cette ville M. MIGNOT, M. RAMOS. On y va, mais venez avec nous ; pourquoi faire de la résistance ? On a un projet magnifique, venez ! Social en plus !

M. DIDIER MIGNOT :

Nous vous disons juste que nous ne connaissons pas le projet, c'est ce que nous vous disons aujourd'hui, et que nous ne pouvons pas engager 4,3 millions d'euros sur un projet que nous ne connaissons pas et sur lequel nous n'avons aucun engagement écrit.

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

On ne les engage pas, ce n'est pas nous qui portons ces 4,3 millions d'euros, je viens de vous le dire.

M. DIDIER MIGNOT :

J'ai suffisamment d'expérience pour vous dire que ce projet n'est pas bouclé ; je vous le dis.
(Commentaires hors micro de M. RAMOS).

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Mais si, M. RAMOS. Ne soyez pas négatif, bien sûr que nous en reparlerons et vous verrez comme ce projet est magnifique. Pourquoi d'entrée de jeu fermer la porte ? Soyez ouverts, dites que l'on verra et non que cela n'ira pas. N'essayez pas de trouver toutes les raisons possibles. C'est un projet magnifique, social, vert et bleu, pour un quartier qui a été déshérité pendant trop longtemps. Mais suivez-nous. Qu'est-ce qui vous en empêche ? M. BRAMY.

M. HERVE BRAMY :

M. le Maire, vous êtes républicain.

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Bien sûr.

M. HERVE BRAMY :

Vous allez comprendre pourquoi je vous dis cela. Nous aussi, nous nous considérons comme des républicains. Vous comprendrez que lorsque l'on apprend l'importance d'un tel projet par la presse, que les élus d'opposition qui n'ont pas été associés ni informés en long et en large de vos intentions et de votre projet, puissent jouer leur rôle d'opposition en alertant.

Des projets grandioses, pharaoniques, on en a connu ici et ailleurs, qui n'ont jamais abouti et qui n'ont jamais répondu aux attentes des habitants. Donc, ne reprochez pas à l'opposition de s'inquiéter, parce qu'elle s'intéresse au dossier que vous nous présentez, mais dont on ne connaît pas le détail. C'était un premier point d'orgue.

Je suis comme Didier MIGNOT, je veux bien que Vilogia se refasse une virginité, comme Icade d'ailleurs précédemment ; combien de délégations avons-nous faites ? Il faut savoir qu'il y a des habitants aux Tilleuls qui n'ont toujours pas l'électricité aux normes dans leur logement. Certains ont des fuites de terrasse. Vilogia s'engage et va racheter le terrain. J'aurais souhaité, pourquoi pas qu'elle le rachète, mais qu'une partie de l'argent qu'elle met dans l'achat des terrains soit consacrée immédiatement à de meilleures conditions de vie de ses habitants. Permettez-nous d'être critique sur cet aspect-là, parce que nous les avons alertés, nous les avons rencontrés. J'ai même des documents, des procès-verbaux de rencontres, d'engagements qu'ils ne tiennent pas. Bien sûr, cela se dégrade.

Je rappelle que pendant toute cette période, les locataires payent des charges dont une partie doit approvisionner par le bailleur pour servir la réhabilitation du patrimoine. Donc, excusez-nous d'être un peu sur les dents sur les véritables intentions de Vilogia. On ne demande qu'à voir mais permettez-nous quand même de rappeler cela à tout le monde.

Dernière chose, ce qui a tué le centre commercial (et j'ai habité Les Tilleuls pendant très longtemps), et à partir de quel moment le centre commercial a commencé à mourir, c'est-à-dire à l'époque où il y avait encore un charcutier, une boucherie chevaline, un poissonnier (pour citer ces trois commerces un peu emblématiques) et un magasin Stoc qui représentait le deuxième chiffre d'affaires de toute l'Île-de-France ; ce n'était pas au moment de l'arrivée de la Halle Auchan, il y a longtemps malheureusement que ces petits commerces avaient été tués, mais lorsque Carrefour Aulnay a décidé de s'agrandir. Puisque Stoc était une filiale de Carrefour, ils ont décidé délibérément de fermer ce magasin aux Tilleuls parce qu'ils agrandissaient celui d'Aulnay et qu'il ne devait pas y avoir de concurrence. Voilà la vraie histoire de la concentration des centres commerciaux, qui a tué le centre commercial des Tilleuls. Auchan est venu bien après pour essayer de combler très difficilement cette petite histoire-là. Je tenais à le rappeler ici.

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

M. BRAMY, merci de ces précisions. On ne peut pas nier que l'ouverture de la Halle Auchan ait porté l'estocade aux petits commerces des Tilleuls ; de la même manière - et le Directeur d'Auchan le disait lui-même l'autre jour - l'arrivée du Leclerc a tué ou a terminé de tuer le Auchan. C'est la concurrence, c'est comme cela.

Sur le premier point ; je ne sais pas quel rapport vous aviez avec Vilogia.

(Commentaires hors micro : très bons au départ).

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

J'ai vu la totalité des bailleurs pour leur indiquer l'ambition que nous avons pour la ville, ils ont pratiquement tous, à des degrés divers, adhéré au projet. Ils ont plutôt trouvé sympa le fait d'avoir un maire motivé, ambitieux (c'est le mot qui ressort) car il faut quand même porter ce projet, il faut avoir l'ambition de le faire. Ils ont employé un autre terme, que M. SOUBEN va me reprocher si je l'emploie.

(Commentaires hors micro).

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Tout ceci fait qu'aujourd'hui Vilogia nous suit, mais pas seulement, France Habitation aussi. Les premiers étant Vilogia, on va commencer par ce patrimoine et on a d'abord pris les engagements auprès de Vilogia, mais France Habitation suit, bien évidemment.

M. GAY et ensuite nous procédons au vote.

M. FABIEN GAY :

Juste une intervention, puisque vous ne répondez pas à une question qui est pour moi centrale, à savoir la question de la démocratie. Je crois que l'on ne peut pas avoir un projet qui impacte 20 % de la population et l'apprendre dans la presse

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

J'ai déjà répondu.

M. FABIEN GAY :

Pour les élus, mais aussi pour la population des Tilleuls qui va être impactée. Il faut qu'on discute ensemble, travailler, comment va-t-on accueillir 4 000 ou 5 000 nouveaux Blancs-Menislois et Blancs-Mesniloises ? Que faudra-t-il comme services publics ? Cela veut dire aussi peut-être 4 000 places de parking ? C'est une vraie question sur la démocratie. Je le dis et je le pointe, car c'est votre mode de gestion ou de gouvernance. Vous ne répondez jamais à aucun courrier, systématiquement sur le Forum, idem vous ne recevez pas les salariés.

Sur la bourse du travail, vous avez refusé le dialogue avec les organisations syndicales, vous avez changé les serrures des locaux le 31 décembre avec l'aide de la police municipale, sans avoir reçu les organisations syndicales, et maintenant les salariés d'Auchan qui légitimement sont dans le flou, se demandent où l'on va. Vous encore, vous ne recevez pas. Donc, c'est bien un mode de gouvernance que vous avez. Pour nous, cette question est centrale, et là-dessus vous devez répondre.

Allez-vous recevoir le représentant du personnel qui le demande ? Il y a eu les 85 salariés avec des élus de l'opposition, dont je faisais partie, qui ont aussi défilé mardi. Je pense qu'il faut maintenant que vous vous engagiez à les recevoir et à leur présenter ce projet, comme vous devez vous engager à aller devant la population pour commencer à présenter ce projet, et le co-construire avec les habitants, car les habitants eux aussi ont des idées.

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

M. GAY, j'ai compris le sens de votre intervention. Vous parlez du Forum, Théâtre 9, on a changé de programmation.

(Commentaires hors micro de M. GAY).

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Vous avez menti avec la même spontanéité sur la question du Forum que vous avez menti hier aux employés d'Auchan pour attiser un peu les choses.

Vous avez raconté partout que le concert du nouvel an n'aurait pas lieu. Il a eu lieu samedi, on a même doublé la représentation, parce qu'il y avait trop de monde.

M. DIDIER MIGNOT :

Qui a dit que le concert du nouvel an n'aurait pas lieu ?

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Vous l'avez écrit, vous l'avez dit.

M. DIDIER MIGNOT :

Qui ? Dites-nous ?

(Mouvement dans la salle).

M. DIDIER MIGNOT :

Vous mentez comme cela, vous assénez des vérités, mais qui a écrit cela ?

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Mais, je vous ferai des copies. Vous avez insisté pour avoir la programmation.

M. DIDIER MIGNOT :

C'est incroyable.

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Nous allons faire un point presse et vous l'aurez. On était censé fermer le Forum, mais le Forum est ouvert, il n'a pas cessé de l'être.

M. DIDIER MIGNOT :

Vous avez fermé le forum, vous avez ouvert le Théâtre 9, ce n'est pas pareil.

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Je vais terminer sans que vous me coupiez la parole, si vous permettez. J'étais censé voir qui au Forum, M. CROCI qui est parti, il était censé à être le dernier à rester sur le bateau avec son adjoint et avec le directeur technique. Ils se sont pris les indemnités, et d'ailleurs on va regarder combien. Ils sont partis et ils ont laissé tout le monde en rase campagne ; c'est ces gens-là que j'aurais dû recevoir ?

(dans la salle : les représentants du personnel).

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Sur les Tilleuls, je vous l'ai dit et j'ai répondu. Les choses se sont précipitées, nous n'étions pas prêts, nous n'avons qu'un plan masse. Si je vous le montre, vous me direz que vous n'y comprenez rien et que ce n'est pas ce que vous voulez.

(Commentaires hors micro).

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

J'ai bien été obligé pour argumenter la préemption. Nous attendons, et l'architecte travaille dessus, des esquisses, des choses un peu plus précises afin de pouvoir vous montrer, notamment des photos. Si l'on conseillait à la population de regarder le plan masse, avec des taches bleues pour les lacs, des taches marron clair au marron foncé : cela n'aurait pas de sens. Il faut des esquisses du projet. Les choses sont simples et il n'y a pas à polémiquer là-dessus.

Simplement, Auchan a fermé plus vite que prévu, je le déplore et s'il avait fermé six mois plus tard, nous aurions eu le temps de présenter le projet en amont. Là, nous n'avons pas eu le temps de le faire. Je ne suis pas un magicien, ce n'est pas avec la baguette magique.

Nous passons au vote si vous le voulez bien.

M. ALAIN RAMOS :

Nous avons des questions à vous poser. Comment allez-vous articuler avec le poste de géothermie dans l'angle de votre terrain ?

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Il restera, l'architecte a travaillé sur plan et c'est vrai qu'il est allé un peu plus loin sur le terrain. Évidemment qu'il y a la géothermie à protéger. D'ailleurs, Efidis a signé avec Coriance.

(commentaires hors micro).

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Ce n'était pas sûr qu'ils signent. Ils ont signé et nous allons faire en sorte de proposer... En ce...

(mouvement dans la salle)

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Ils ont tout fait ou ils l'auraient fait, c'est incroyable, sauf que l'on arrive là, les écoles fuient les équipements sportifs aussi. Il faut voir dans quel état était la voirie, mais ils l'auraient fait ! C'est incroyable

M. DIDIER MIGNOT :

M. MEIGNEN, ce n'est pas ce que je vous dis

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

M. GAY et après on passe au vote.

M. DIDIER MIGNOT :

M. MEIGNEN, comme quoi quand ce n'est pas signé, ce n'est pas sûr !

(mouvement dans la salle).

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

83 ans pour dire ça !

(commentaires hors micro).

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

A l'époque, les communistes n'avaient pas fait assez de logements, puisque pendant 3 à 6 mois, mes parents ont déménagé pour se loger, mais j'ai toujours vécu au Blanc-Mesnil, M. MIGNOT, et au même endroit, dans la même rue, à un numéro près. C'est mon entreprise qui est rue Lauriston.

On tourne en rond, vraiment le débat est maintenant stérile, cela n'apporte plus rien.
M. GAY.

M. FABIEN GAY :

Je précise que tout cela ne me fait pas rire, comme ne me faisait pas rire le Forum, ni la Bourse du travail. Il y a des enjeux pour la population et pour les salariés, donc restons concentrés. Je vous pose une question sur la démocratie, car je n'ai pas la réponse. Vous nous dites que vous ne pouviez pas présenter le plan masse, je l'entends. Par contre, vous avez pu le présenter au Parisien. Il faut bien répondre sur cette question. Pourquoi ? Nous n'étions pas assez intelligents pour bien comprendre le plan masse contrairement à la presse.

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

La presse a eu un plan masse.

M. FABIEN GAY :

Et pourquoi pas nous ?

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Parce qu'on vous respecte et qu'on vous doit des explications plus qu'au Parisien.

M. DIDIER MIGNOT :

Donc, on ne peut pas voter un mémoire dans cet état-là.

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Donc, vous ne le votez pas, j'ai bien entendu.

M. FABIEN GAY :

Arrêtez de me couper, M. MEIGNEN. J'ai un deuxième point, je vois que vous ne me répondez pas sur la démocratie. Vous me répondez sur le Forum mais pas sur la Bourse du travail.

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Si je vous réponds tout de suite, vous permettez.

M. FABIEN GAY :

Troisième point, et cela va très vite, je vous redemande quand même, car il y a 85 salariés aujourd'hui - et ce n'est pas rien - ils ne savent pas de quoi demain leur avenir sera fait. Allez-vous les recevoir oui ou non ? Il y en a marre, il faut savoir maintenant, ils ont le droit de savoir. Le responsable du personnel qui est ici très fort a le droit de savoir.

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

M. GAY, merci pour ce show. Je réponds avant le vote à la question de la Bourse du travail, mais j'y ai répondu 10 fois. Il n'y a pas de raison que les impôts des Blancs-Mesnilois, qu'on va chercher de plus en plus loin au fond de leur poche, servent à payer des associations à vocation politique. C'est une question de loyauté à l'égard des autres syndicats.

(mouvement dans la salle).

Mais quelle image donnez-vous, il y a des gens qui sont là peut-être pour la première fois.

C'est lamentable, c'est incroyable.

(mouvement dans la salle).

Nous passons au vote sur cette acquisition

Le Conseil Municipal, à la majorité,

- PROCÉDE à l'acquisition par voie de préemption de la propriété 69 à 127 avenue Descartes appartenant à la SAS SAFIPAR pour un montant de 4 286 400,00 € T.T.C. (quatre millions deux cent quatre vingt six mille quatre cents euros) dont 714 400,00 € de T.V.A. ;
- AUTORISE M. le Maire à signer les actes afférents ;

- IMPUTE le montant de la dépense sur l'exercice concerné, nature, fonction et destination correspondante.

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Les habitants des Tilleuls apprécieront, on leur dira.

M. ALAIN BARRÈS :

S'il vous plaît, j'avais demandé la parole.

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Allez-y.

M. ALAIN BARRÈS :

J'ai vu que vous aimiez bien le Plessis-Robinson qui comprend 28 673 habitants. Vous dites que les habitants sont heureux, ce que je peux comprendre, le revenu fiscal médian par ménage en 2010 était de 39 972 euros.

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Il a augmenté de 35 % entre 2007 et 2011, dans le même temps nous avons baissé de 12,5 %.

M. ALAIN BARRÈS :

Voyez comment vous êtes, je dis quelque chose et vous me coupez sans arrêt. Vous essayez toujours de nous ridiculiser.

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Je sais où vous voulez en venir, j'ai la réponse, allez-y. Je suis pressé simplement.

M. ALAIN BARRÈS :

Il ne faut pas être pressé, on a le temps au Conseil municipal, les gens qui ont été élus ont été élus pour donner leur temps.

(mouvement dans la salle).

Le revenu médian par ménage à Blanc-Mesnil est de 13 785 €, soit trois fois moins. On peut comprendre que ceux du Plessis-Robinson soient plus heureux. J'espère que dans 10 ou 15 ans, parce que cela ne va pas se faire tout de suite...

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

C'est justement l'objectif

M. ALAIN BARRÈS :

Plessis-Robinson, c'est super ; Neuilly aussi c'est mieux !

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

M. BARRES, votre réaction est vraiment très intéressante et d'ailleurs je vous remercie car cela m'amène à aller finalement au fond du sujet. Quand le Maire actuel du Plessis-Robinson a pris la ville, elle comptait 70 % de logements sociaux. Il a un taux de délinquance très élevé, il y a des quartiers où personne ne veut mettre les pieds. 20 ans plus tard, la ville est dans un état tel que les gens qui étaient là dans les logements sociaux sont restés pour la plupart, mais il y a eu de l'accession...

(commentaires dans la salle).

Permettez que je réponde, je sais que cette réponse vous embarrasse.

Pendant ce temps-là, il y a eu tellement de création de logements, bien sûr les logements sociaux ont été refaits comme je vous l'ai dit, mais d'accession à la propriété parallèlement, que le taux de logements sociaux est passé à 48 %, à peu près l'équivalent de ce que nous connaissons. Le Maire a rééquilibré la ville, les gens vivent bien y compris dans les logements sociaux. Allez voir, on va affréter des bus et amener tout le monde, vous verrez comme c'est magnifique.

C'est pour cela que le revenu moyen s'est apprécié justement et à monter, mais dans le même temps, entre 2007 et 2011, il a baissé de 12,5 % chez nous. Il est monté de 35 % là-bas. Objectif à atteindre : on n'y a pas droit ! Qu'est-ce qui nous empêche, M. BARRES d'y aller ? Allons-y, c'est la bonne direction. Les gens sont contents, les gens se sont un peu enrichis. En discutant avec le Maire Philippe PEMEZEC, j'ai souligné qu'il était difficile d'arriver dans sa ville, il n'y a pas d'autoroutes comme chez nous, le RER est à l'opposé, comment font les gens pour se rendre à Paris ? Il m'a répondu qu'ils étaient bien chez lui, ils ont le travail sur place, ils peuvent faire du sport, ils sortent, ils vivent bien, ils sont bien. Les gens sont bien là-bas, je suis désolé, allez-les voir, ils vous le diront. Comme par hasard, le Maire est réélu à 77 % au premier tour, c'est peut-être cela qui vous dérange !

2. GARANTIE D'EMPRUNT CONCERNANT L'OPERATION DE RESIDENTIALISATION DE LA RESIDENCE VOIE VERTE REALISEE PAR EMMAÛS HABITAT
--

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Avez-vous des remarques ? Non.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- ACCORDE, selon les conditions de garantie d'emprunts citées ci-dessus, la garantie communale d'emprunt sollicitée auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations par la SA d'HLM Emmaüs Habitat à hauteur de l'emprunt contracté, soit 684 802€ euros selon les caractéristiques suivantes :

Prêts CDC PAM au taux d'intérêt actuariel annuel au niveau du taux du livret A en vigueur à la date d'effet du contrat de prêt (+0.6%), aux taux annuel de progressivité de 0% (taux d'intérêt et de progressivité variable en fonction du taux du Livret A sans que le taux de progressivité révisé puisse être inférieur à 0 %, d'une durée de la période d'amortissement de 15 ans.

- AUTORISE M. le Maire à signer les contrats de prêts et autres documents ou conventions afférents.

3. CONTRIBUTION FINANCIERE AU RECYCLAGE DU PAPIER IMPRIME

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Mme DELMAS.

MME ANNE-MARIE DELMAS :

Bien que favorable à cette note, notamment les points 1 et 4, j'é mets des réserves sur les points 2 et 3. La désignation de l'agent en charge du dossier par le Conseil municipal me semble enfermante, car pour respecter les formes tout changement de personne devrait nécessiter une délibération du même Conseil.

Quant au 3^{ème} point, il nécessite de remonter le temps, et je n'en ai pas les pouvoirs.

Comme j'ai la parole, je voudrais savoir si l'Agenda 21 a un sens pour vous. En effet, la présence de bouteilles d'eau en plastique sur nos tables montre que le processus d'amélioration continue, en termes de développement durable s'inverse.

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Je n'ai pas trop compris le sens du début de votre intervention.

MME ANNE-MARIE DELMAS :

Je vais me permettre de réexpliquer.

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Si vous voulez, allez-y, mais je ne suis pas sûr de comprendre.

MME ANNE-MARIE DELMAS :

Quand on nous demande de faire une déclaration avant le 31 décembre 2014, je pense qu'on ne peut pas vous autoriser à faire cela aujourd'hui. Ensuite, désigner l'agent municipal qui va avoir ce dossier en charge dans un mémoire du Conseil municipal veut dire que si demain ce n'est plus Ludovic GONIN qui est en charge de ce dossier mais quelqu'un d'autre...

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

On fera une autre délibération, et alors !

MME ANNE-MARIE DELMAS :

Donc, c'est le Conseil municipal en direct qui va gérer le personnel.

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Vous vous plaignez d'un manque de démocratie, et là je vous le donne à voter.

MME ANNE-MARIE DELMAS :

Non, c'est un mémoire qui n'est pas correctement travaillé, les points 2 et 3 ne devraient pas figurer dans cette note.

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Vous ne le voterez pas, Madame.

MME ANNE-MARIE DELMAS :

Si, je voterai, je suis d'accord avec les points 1 et 4, mais j'ai émis des réserves.

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Très bien, je note vos réserves.

Sur l'eau, on aurait pu mettre des carafes mais elles seraient posées sur les tables quelques heures avant le Conseil, ce qui n'est pas conforme aux règles d'hygiène, nous a-t-on dit. Alors on a mis des bouteilles. Si vous préférez la carafe, nous en mettrons, mais on nous a dit que c'était beaucoup plus hygiénique et conforme aux règles sanitaires.

M. JEAN-YVES SOUBEN :

Le plus important est la question que vous a posée Anne-Marie : quid de l'Agenda 21 ?

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Non seulement nous poursuivrons mais nous allons intégrer également l'Agenda 21, puisque nous avons la COP 21 de l'autre côté de la rue au Bourget à la fin de l'année 2015, dans l'Agenda culture. Non seulement il y aura l'Agenda 21, mais nous aurons une dimension supplémentaire culturelle à cet Agenda 21.

M. JEAN-YVES SOUBEN :

Excusez-moi, c'est le contraire c'est l'Agenda de la culture qui va s'intégrer dans l'Agenda 21 de la Ville.

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Voilà la réponse à votre question. Évidemment, c'est une préoccupation.

MME ANNE-MARIE DELMAS :

C'était déjà le cas, il était transversal.

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Ce n'était pas écrit, nous l'avons fait.

M. JEAN-YVES SOUBEN :

C'était écrit, nous l'avons voté ici l'Agenda 21.

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Nous l'avons réécrit, c'est confirmé.

Nous procédons vote.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- APPROUVE l'adhésion à ECOFOLIO ;
- DESIGNÉ M. Ludovic GONIN pour représenter la Ville dans les démarches d'enregistrement et de déclaration auprès d'ECOFOLIO ;
- DECLARE les tonnages 2011, 2012 et 2013 avant le 31 décembre 2014 ;
- IMPUTE le montant de la dépense au budget de l'exercice concerné, nature, fonction et destination correspondante.

4. ENTREES CHARRETIERES

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Cela bouge légèrement le prix refacturé.

M. BARRES.

M. ALAIN BARRÈS :

On trouve que c'est plutôt bien, vous allez vers l'excellence, sauf que l'excellence à un coût.

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Un petit sucre, c'est bien !

M. ALAIN BARRÈS :

Ne me parlez pas ainsi.

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Un petit sucre, je prends.

M. ALAIN BARRÈS :

Je vous respecte en tant que Maire, respectez-moi en tant que Conseiller municipal

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Pas tous les jours.

M. ALAIN BARRÈS :

Tous les jours en tant que Maire, en tant qu'homme aussi d'ailleurs.

Nous aurions aimé que la ville prenne une partie en charge du coût supplémentaire.

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Elle prendra, c'est ce qui est écrit. À chaque fois que l'on refera le bitume, les trottoirs, on prendra en charge.

M. ALAIN BARRÈS :

J'ai complètement compris le mémoire, mais lorsqu'il y a des gens qui vont agrandir leur maison ou faire des travaux, ils vont éventuellement déposer leur porte charretière et payer le surcoût.

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Oui et c'est normal.

(commentaires hors micro).

M. ALAIN BARRÈS :

C'est vrai Madame, mais quand je m'adresse au Maire, je m'adresse au Maire, quand je voudrais m'adresser à vous, je m'adresserai à vous.

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Ne soyez pas agressif.

M. ALAIN BARRÈS :

C'est pénible ; de plus, je ne suis pas agressif dans ma remarque.

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Arrêtez d'agresser tout le monde.

M. ALAIN BARRÈS :

Donc, j'ai bien compris le mémoire, nous vous demandons que la ville prenne en charge une partie du supplément incombant aux gens.

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

M. BARRES, compte tenu de l'état des finances que vous avez laissées, on est bien obligé de répercuter les coûts. C'est normal que la personne qui refait son bateau ait à en supporter les coûts, on ne va pas tout payer. Ce n'est pas raisonnable de le dire.

M. ALAIN BARRÈS :

Vous êtes dans l'excellence, vous financez des permis de conduire pour les bacheliers...

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Seulement ceux ayant le bac avec mention très bien.

M. ALAIN BARRÈS :

Bien sûr, mais pourquoi n'aidez-vous pas les gens qui vont déplacer leur porte charretière, qui ne sont pas forcément très aisés.

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

C'est un choix.

M. DIDIER MIGNOT :

C'était juste une proposition qu'on vous faisait, comme le surcoût est très important, tout le monde en convient.

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Cela reste abordable quand même.

M. DIDIER MIGNOT :

C'était juste une proposition vu que le surcoût est très important de savoir si la ville pouvait être à même de prendre par exemple un tiers de ce surcoût, on va voter pour le mémoire.

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

A ce stade, la réponse est « non ». Si nous arrivons à faire suffisamment d'économies, nous reverrons notre position, mais pour l'instant ce n'est pas possible.

Nous procédons au vote.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- DECIDE de réaliser les entrées charretières en granit à l'occasion d'un programme de rénovation de trottoirs,
- ADOPTE le dispositif décrit quant aux paiements et aux conditions de réalisation,
- APPROUVE les termes de l'avenant n° 1 à intervenir avec les sociétés UNION TRAVAUX, LA MODERNE et COLAS,
- AUTORISE M. le Maire à les signer,

- IMPUTE le montant de la dépense au budget de l'exercice concerné, nature, fonction et destination correspondantes.

5. DEMANDE D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT POUR LE CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT DEPARTEMENTAL AUPRES DU MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION AU TITRE DE L'ANNEE 2015

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Avez-vous des remarques ? Non.

Nous procédons au vote.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- AUTORISE M. le Maire à solliciter cette subvention au titre de l'année 2015 ;
- INSCRIT le montant de la recette au budget de l'exercice concerné, nature, fonction et destination correspondantes.

6. CONSEQUENCES DE LA DELIBERATION N° 347 DU 13 NOVEMBRE 2014 RELATIVE AU NON-RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION CADRE PLURIANNUELLE ENTRE LA VILLE, LE CONSEIL GENERAL, LA D.R.A.C. ET L'ASSOCIATION « POUR LE FORUM CULTUREL »

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Karim voulait dire un mot.

M. KARIM BOUMEDJANE :

Une précision M. le Maire, en particulier destiné à M. BRAMY, il y aura bien évidemment une commission culture qui se tiendra. J'anticipe peut-être une de vos questions, n'y voyez aucune malice, je vous en informe. Lors du prochain Conseil municipal, plusieurs délibérations traiteront de l'avenir du théâtre, notamment sa nouvelle appellation, cela fera l'objet d'une réunion en commission.

Pour faire une petite synthèse de la situation actuelle au Forum, nous avons proposé dans le cadre de la reprise de l'activité théâtre et diffusion à 8 salariés sur 13 (puisque je vous rappelle qu'au 1^{er} janvier sur la vingtaine de salariés qui évoluaient au sein de l'association du Forum, il en restait 13, les autres ont probablement négocié leur départ avec l'association) qui pour nous évoluent dans le périmètre de la diffusion et du théâtre, nous avons proposé des reprises d'activité à :

- l'assistante de direction technique
- le régisseur général
- la responsable billetterie
- le régisseur son
- le régisseur lumière
- le régisseur plateau

- le régisseur de la salle
- la personne en charge de l'accueil

Je tenais à apporter cette précision. Aujourd'hui, des contrats sont en train d'être travaillés par les services de la mairie. Donc, des propositions concrètes vont être proposées à ces 8 salariés. Si vous avez des questions, M. BRAMY, je me tiens à votre disposition.

(commentaires hors micro).

Il était important que j'apporte cette précision afin que ces 8 salariés soient payés dès le 1^{er} janvier.

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Donc sans interruption de salaire.

M. KARIM BOUMEDJANE :

Ainsi, nous traiterons l'avenir de ces 8 personnes lors d'une prochaine commission culture.

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

M. RAMOS.

M. ALAIN RAMOS :

Quel est le nom du directeur ou de la directrice de ce nouvel équipement ?

M. KARIM BOUMEDJANE :

Ce n'est pas encore défini.

MME ANNE-MARIE DELMAS :

Excusez-moi, je suis allée au Forum récemment et une personne s'est présentée comme étant la directrice du nouvel équipement.

M. KARIM BOUMEDJANE :

La responsable du nouvel équipement, mais ce n'est pas encore défini. Elle s'occupe de la programmation, ensuite il y a une méthodologie pour définir les fonctions de chacun, et ce sera le cas à l'avenir.

MME ANNE-MARIE DELMAS :

C'est le nom de cette personne que demande M. RAMOS.

M. KARIM BOUMEDJANE :

Je ne sais pas qui vous avez eu en face de vous, si M. RAMOS veut avoir des informations particulières, je lui en donnerai.

MME ANNE-MARIE DELMAS :

Je veux bien le nom de la personne qui s'est présentée comme directrice du Forum.
(commentaires hors micro).

M. KARIM BOUMEDJANE :

Mme DELMAS, je ne sais pas de quelle personne vous parlez, si vous voulez nous pourrons nous voir après.

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Aujourd'hui, il y a un nouveau directeur des affaires culturelles qui avec Karim s'est occupé de la reprise de l'activité du Théâtre 9 (ex Forum). Cette personne, Tayeb BELMIHOUB a eu à cœur que les choses se passent bien et que surtout l'activité puisse perdurer au-delà du 31 décembre, lors de la reprise. Cela a été fait car dès le 17, nous avons pu programmer deux représentations du concert.

Ensuite, nous travaillons sur la programmation. Une personne, Pauline SULAK, dont c'est le métier, s'occupe de la programmation.

Ces personnes, pour plus de facilité et surtout pour créer le lien avec les personnes qui travaillent encore au Forum et éviter parfois quelques désinformations occupent des bureaux au Forum. Peut-être est-ce l'une de ces personnes que vous avez croisée, mais il n'y a rien à cacher.

MME ANNE-MARIE DELMAS :

Je suis désolée de raconter ma vie ici ; je n'ai croisé personne, je suis allée à un spectacle au Forum, une personne s'est présentée comme la nouvelle directrice du Forum et nous a fait un discours. Ensuite, le directeur des affaires culturelles, que vous venez de nommer a aussi fait un discours. Nous voudrions connaître le nom de la première personne qui a parlé.

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Il n'est pas exclu que cette personne devienne Directrice du Forum, mais aujourd'hui ce n'est pas le cas.

MME ANNE-MARIE DELMAS :

De qui est-elle salariée ?

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

De la ville, il y a bien sûr un contrat en bonne et due forme.

MME ANNE-MARIE DELMAS :

Donc, vous seriez en capacité de dire le nom à la fin du Conseil.

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Je viens de vous le donner, si c'est la bonne personne que vous avez croisée.

MME ANNE-MARIE DELMAS :

Une personne s'est présentée comme directrice du Forum et l'autre comme directeur des affaires culturelles.

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Nous passons au vote.

Le Conseil Municipal, à la majorité,

- APPROUVE la reprise, par la Ville, des activités culturelles présentées, jusqu'alors, au théâtre Le Forum par l'association « Pour le Forum Culturel »,
- INDIQUE que cette reprise d'activités prend effet à compter du 1^{er} janvier 2015 avec toutes les conséquences de droit et notamment l'article L.1224-3 du Code du travail.

M. FABIEN GAY :

Je remercie M. BOUMEDJANE pour les précisions des nouveaux postes, mais j'ai une chimère, je travaille à L'Humanité, c'est le bien commun, les salariés. Il y avait 13 salariés quand vous êtes arrivés et 8 sont repris, que deviennent les 5 autres.

M. KARIM BOUMEDJANE :

Je vous ai simplement répondu, on a défini un périmètre correspondant à la diffusion et au théâtre. La nouvelle activité qui aura lieu dans ce théâtre nous a permis de définir des besoins, notamment en moyens humains. Nous n'avons pu proposer qu'à ces 8 salariés une reprise, les autres personnes qui évoluaient au sein de l'association dans des fonctions de relations publiques notamment ne correspondent pas au profil des postes, et notamment aux besoins que nous avons à l'avenir pour faire fonctionner ce théâtre, tout simplement.

On n'a pas pu faire manifestement une proposition à l'ensemble, aux 13, puisque nos besoins ne nous permettaient pas de le faire. Aujourd'hui, c'est l'affaire de l'association pour ces 5 autres salariés.

<p>7. VERSEMENT D'UNE SUBVENTION AU LYCEE MOZART POUR L'ORGANISATION D'UN VOYAGE SCOLAIRE AU SKI</p>

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Je précise pour le public qu'on nous a demandé de participer aux frais de déplacement (les cars).

Nous procédons au vote.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- APPROUVE le versement d'une subvention au lycée Mozart pour l'organisation de son projet de voyage scolaire au ski prévu en mars 2015 ;
- IMPUTE le montant de la dépense au budget de l'exercice concerné, nature, fonction et destination correspondantes.

<p>8. ATTRIBUTION D'UNE AVANCE DE SUBVENTION PAR ANTICIPATION BUDGETAIRE SUR LE BUDGET PRIMITIF 2015 POUR MME ANNABELLE EURANIE</p>
--

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

C'est une question d'année budgétaire, on a été obligé de relancer mais cela ne change rien au contrat qui a été passé.

M. BARRES.

M. ALAIN BARRÈS :

Nous allons voter pour, puisque nous avons voté pour la première fois. Vous nous aviez dit qu'elle parlerait de Blanc-Mesnil, je l'ai vu quelquefois à la télé, mais je ne l'ai pas entendue, peut-être faudrait-il lui rappeler.

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Évidemment que j'entends cette remarque, on attend une contrepartie en termes de notoriété pour la ville. Je pense qu'elle le fait volontiers, elle est d'ailleurs très satisfaite du contrat que nous avons passé, parce que cela lui a permis de s'entraîner tous les jours à l'INSEP. Lorsque nous avons signé le contrat avec elle, Annabelle qui d'ailleurs se remettait au judo, je vous rappelle qu'elle a eu deux enfants, elle était numéro trois française. D'ailleurs, elle a intégré l'équipe de France à ce titre, elle a disputé quelques combats, ce qui lui a permis d'être à la fois championne d'Europe et championne du monde par équipe avec l'équipe de France.

Aujourd'hui, elle est première de la catégorie. Elle est en situation d'être non seulement en équipe de France mais de défendre les couleurs de la France en individuel aussi. Annabelle est reconnaissante des efforts que nous avons faits pour elle, elle était présente aux vœux du maire aux personnalités de la Ville - et vous l'avez vue - à chaque fois qu'on lui demande, elle s'arrange pour se rendre disponible, quand elle n'est pas au Japon ou ailleurs pour des compétitions. Franchement, c'est une fille adorable, très motivée qui a un très bon esprit et qui vraiment joue le jeu.

Le Conseil Municipal, à la majorité,

- ATTRIBUE à Mme Annabelle EURANIE, par anticipation budgétaire avant validation par reprise sur le budget primitif 2015, une subvention de 6 000 € ;
- AUTORISE M. le Maire à signer un avenant à la convention biennale qui permettra le versement de cette subvention ;
- IMPUTE le montant de la dépense au budget de l'exercice 2015, nature, fonction et destination correspondantes.

9. CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT ENTRE LA VILLE ET LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES AU TITRE DE LA SUBVENTION « PUBLICS ET TERRITOIRES – SOUTIEN AUX ACTIONS DE FORMATION AUX METIERS DE LA PETITE ENFANCE »

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Avez-vous des remarques ? Non.

Nous procédons au vote.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- APPROUVE les termes de la convention à intervenir entre la CAF 93 et la ville ;
- AUTORISE M. le Maire à la signer ;
- INSCRIT le montant de la recette au budget de l'exercice concerné, nature, fonction et destination correspondantes.

10. CONVENTIONS D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENTS ENTRE LA VILLE ET LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES AU TITRE DE LA SUBVENTION « PUBLICS ET TERRITOIRES – ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP ».

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Avez-vous des remarques ? Non.

Nous procédons au vote.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- APPROUVE les termes de la convention à intervenir entre la CAF 93 et la ville ;
- AUTORISE M. le Maire à la signer ;
- INSCRIT le montant de la recette au budget de l'exercice concerné, nature, fonction et destination correspondantes.

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

M. MIGNOT m'a posé une question, compte tenu des circonstances tragiques, il serait peut-être bon que certains établissements publics de la ville comme la médiathèque notamment prennent un abonnement à Charlie Hebdo. La réponse que je ferai à M. MIGNOT est qu'il y a nécessité, et nous y veillons, à développer l'offre de journaux dans ces établissements, mais il nous semble que Charlie Hebdo et d'autres magazines qui sont polémiques relèvent de la stricte liberté de chacun de s'abonner ou de les lire. Je pense que dans le contexte actuel, je souhaite un climat apaisé et cela reviendrait peut-être à attiser certaines tensions. Donc, je préfère en tout cas à ce jour que nous ne soyons pas abonnés à Charlie Hebdo.

Une précision, j'ai reçu ce matin les représentants des différents cultes de la ville. Vous avez peut-être remarqué que la synagogue de la rue Maxime Gorki est protégée aujourd'hui par des militaires. Pour la petite histoire, on me prévient qu'il y avait trois militaires en armes dans le hall avant-hier, je demande quand même à comprendre, et je tombe sur l'adjudant de compagnie qui me dit venir de Clermont-Ferrand et avoir 30 soldats à loger, à nourrir et se toiletter, comment faire. Ils couvrent les lieux de culte des villes aux alentours : Aulnay, le Bourget et Le Blanc-Mesnil. Nous avons bien réfléchi et nous les avons logés temporairement dans les locaux de la police municipale, ils prennent leur douche dans les vestiaires du stade de l'ESBM. On leur fait porter des plateaux-repas, je pense que c'est la moindre des choses et on leur doit bien. C'étaient les précisions que je souhaitais vous apporter.

M. SOUBEN.

M. JEAN-YVES SOUBEN :

Un nouvel incident s'est produit sur la gare de triage de Blanc-Mesnil, Drancy, le Bourget dans la nuit de mardi à mercredi, un wagon transportant de l'uranium appauvri a été vandalisé à l'aide de cutters alors qu'il stationnait sur la gare. Cela pose plusieurs problèmes, tous aussi graves.

Premièrement, les wagons transportant des matières radioactives sont-ils bâchés pour ne plus être identifiés par la population ?

Deuxièmement, comme nous l'avons déjà maintes fois dit l'accès aux voies est possible et facile sauf pour les militants et journalistes, contrairement aux affirmations de la SNCF et de RFF qui affirment avoir une surveillance sans faille du site et de la surveillance des wagons.

Troisièmement, alors que notre département est sous très haute tension, Vigipirate alerte attentat, certains peuvent avoir accès à des wagons transportant des matières radioactives, mais aussi du chlore et autres produits chimiques hautement toxiques. Les armes dans nos quartiers ne sont un secret pour personne, mais la possibilité du vol de ce type de fret ne semble inquiéter personne.

Ce nouvel incident n'a pas été jugé suffisamment préoccupant et comme il n'a pas eu d'effet sur les populations et ni sur l'environnement, il n'y a pas eu de déclenchement du plan d'urgence interne.

Cette gare de triage et ces multiples incidents sont une bombe à retardement sur un territoire très dense. La surveillance des édifices publics et des lieux de culte semblent être la seule préoccupation des autorités. Malheureusement, on ne pourra pas dire qu'on ne savait pas. Nous avons depuis longtemps tiré le signal d'alarme. Vous ne pourrez plus dire que vous ne saviez pas vous aussi, M. le Maire. Pensez-vous qu'il y a là une réelle menace terroriste chimique, nucléaire ? Si oui, que comptez-vous faire avant qu'il ne soit trop tard ?

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

M. SOUBEN, c'est du ressort du Préfet. Évidemment que nous parlons à M. le Préfet et que nous sommes soucieux. Je fais partie de ceux qui dès le départ disaient qu'il fallait détourner ces wagons. Nous ne sommes pas satisfaits du simple fait que l'arrêté ait été frappé de nullité. Donc, nous allons continuer à nous battre et avec toutes les associations, j'espère, de la Ville. Pour le reste, une enquête a été faite suite à cet incident, peut-être n'en avez-vous pas connaissance. On nous dit que les protections sont suffisamment hautes à cet endroit-là pour qu'on puisse penser que ces actes viennent plutôt de l'intérieur. L'enquête est en cours.

Je vous livre les choses telles qu'on me les a dites.

(commentaires hors micro de M. SOUBEN).

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

On nous dit que si justement, je ne commente pas et je ne porte pas de jugement de valeur.

M. RAMOS.

M. ALAIN RAMOS :

Comme vous le savez, le CORIGAT exerce une vigilance sur toute cette question. Cet après-midi, j'ai eu des photos de trois jeunes gens qui étaient sur les voies à la gare de triage. Donc, ce n'est pas de l'intérieur.

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

En l'occurrence, c'est ce qu'on nous a dit. Il y a probablement d'autres cas aussi.

M. ALAIN RAMOS :

Il y a me semble-t-il un certain nombre de barrières sur la gare de triage. Là aussi nous avons des photos qui montrent qu'il est très facile d'accéder à la gare.

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Je suis d'accord pour exercer la plus extrême vigilance sur le dossier, nous sommes bien d'accord. C'est simplement ce que l'on nous a dit sur ce cas-là. Je ne vais pas chercher plus loin, je porte les informations dont j'ai connaissance à votre connaissance avant tout.

M. SOUBEN, et puis nous terminerons.

M. JEAN-YVES SOUBEN :

Si j'ai bien compris, on pourrait avoir des informations autrement.

Un dernier sujet, au dernier Conseil municipal de 2014, je m'interrogeais sur votre éventuel manque de crédibilité. Aujourd'hui, nous avons la réponse. Je n'ai toujours pas reçu la réponse à ma lettre du 30 juillet 2014.

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Elle est sur votre table.

M. JEAN-YVES SOUBEN :

Si vous voulez me dire que c'est la lettre qu'on vient de me remettre en début de séance, sachez que je lis le courrier que vous m'envoyez avant d'arriver en Conseil municipal avec toute l'attention qu'il mérite, et non en précipitation en début de séance. En tout cas, si c'est là la réponse à mon courrier, avouez que six mois pour une réponse c'est un manque de respect pour les Conseillers municipaux, comme la grossièreté que vous nous avez adressée en début de séance.

(mouvement dans la salle).

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

M. MIGNOT et on termine. Cela ne mérite pas de commentaires, cela suffit, on passe à autre chose.

M. DIDIER MIGNOT :

Je comprends évidemment qu'on se préoccupe des aspects de la gare de triage, mais je voudrais revenir quand même sur l'objet initial du dernier point, ce sont les abonnements à Charlie Hebdo. Je ne rentre pas dans la polémique, je crois que le sujet est suffisamment grave pour que nous puissions peut-être vous expliquer, en tout cas la raison de cette proposition. Je l'avais mise dans la lettre, ce n'était pas du tout une quelconque provocation au je-ne-sais-quoi. D'ailleurs je regrette que M. BELMIHOUB ait donné la consigne de retirer Charlie hebdo du présentoir du Forum.

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

C'est pour ne pas attiser, M. MIGNOT. C'est par précaution

M. DIDIER MIGNOT :

Je vous dis simplement que je regrette...

M. KARIM BOUMEDJANE :

M. MIGNOT, on ne peut pas vous laisser dire cela. Nous n'avons jamais demandé, en tout cas au directeur des affaires culturelles, de retirer. Suite aux événements, il y a eu des initiatives dans certains lieux et notamment d'afficher sauvagement des affichettes posées ici et là, et notamment à la médiathèque. Dans un souci d'apaisement et pour ne créer aucune polémique, nous avons choisi et demandé à certains agents de ne pas manifester au sein des structures municipales leur ressenti.

M. DIDIER MIGNOT :

Je continue sur mon propos...

M. KARIM BOUMEDJANE :

Les œuvres des dessinateurs étaient sur le présentoir, elles n'ont pas bougé bien évidemment.

M. DIDIER MIGNOT :

Je ne confirme pas ce que vous me dites, car j'ai de nombreux témoins qui m'ont dit le contraire. Encore une fois, ce n'est pas l'objet de cette discussion ce soir. Simplement, je regrette, et beaucoup de villes ont fait ce geste symbolique, toutes tendances politiques confondues, je crois que c'était dans la droite ligne de ce qui s'est passé évidemment dans les manifestations du week-end qui ont succédé à ces terribles tragédies et ces attentats. Je crois que c'était une volonté qui correspond y compris à l'esprit de ces manifestations et cette volonté y compris d'unir les Blancs-Mesnilois sur les valeurs de la République. Je regrette donc profondément, mais sans autre forme de commentaires, que vous n'accédiez pas à cette demande qui avait simplement pour objet, encore une fois, d'unir les Blancs-Mesnilois sur les valeurs de la République.

M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

C'est noté, M. MIGNOT, mais nous avons pensé, et je crois à juste titre, que la meilleure forme consistait justement à ne pas à souffler sur les braises, à ne pas attiser, puisqu'une partie de la population pouvait se sentir offensée. Donc nous avons pensé que c'était mieux de ne pas souscrire d'abonnement à ce journal satirique, comme à d'autres. Par contre, il me paraît important, et vous auriez pu le souligner, de mettre plus de journaux en différentes langues étrangères pour que les élèves puissent aller à la médiathèque lire des journaux dans une langue étrangère et se former un peu plus.

Merci à tous, merci aux personnes qui ont attendu longtemps dehors tout à l'heure, et bonne soirée à tous.